

Contenu du dossier de soumission

Le dossier de soumission, limité à 20 pages maximum, devra comporter les éléments nécessaires à l'évaluation scientifique et technique du projet.

Le dossier de soumission devra être obligatoirement rédigé en français.

A ce titre, devront notamment être produits :

- La description de la thématique et du périmètre de la FHU ;
- La liste détaillée des entités composant la FHU et des partenariats et leurs fonctions dans le projet;
- Les objectifs que se fixe, à 3 ans (évaluation intermédiaire) et sur cinq ans, la FHU en termes de recherche, d'enseignement et de soins (les candidats insisteront sur ceux des objectifs que s'assigne la FHU et qui ne pourraient pas être atteints sans constitution d'un tel cadre) ;
- La dynamique structurante et d'attractivité attendue, sur le périmètre thématique ; l'apport des approches et domaines complémentaires à la médecine (SHS, mathématique, par exemple...);
- La dynamique structurante et d'attractivité attendue, sur le périmètre géographique ; l'apport du partenariat entre les équipes CHU ;
- L'apport des partenaires régionaux, interrégionaux, industriels et institutionnels ;
- La cohérence avec la politique des partenaires de la convention ;
- Les synergies attendues entre les équipes impliquées ;
- Les critères, paramètres et indicateurs permettant d'évaluer le succès du projet ;
- La description de la gouvernance envisagée ;
- La justification de la demande financière, du cofinancement envisagé ou obtenu.

Le coordonnateur du projet de FHU devra précisément décrire chacune des missions de soins, d'enseignement et de recherche, en veillant à définir les améliorations susceptibles d'être apportées dans la prise en charge des patients, et le caractère transformant de la politique d'enseignement et de recherche.